

Comité de pilotage Avesnoiseries du 19 septembre 2022

Présents : Jérémie TONDEUR / Gabriel LEBRUN / Emanuela LEBRUN / Véronique BURLET / Yvonne BURLET / Marie-France LACORD / Denis DOBBLESTEIN / Marie-Annick SOURIS / Patrick LANDA / Maxime COX / Luisa LEBRUN / Catherine HOT / Jean-Marie HANNECART / Roselyne BLAIRON / Gérard DELVA / Thomas LAGNEAU / Mokhtar BOUARAB

Rappel du COPIL : toutes les décisions sont prises par le COPIL et non le bureau / Il faut être adhérent pour participer au COPIL.

Pré-Bilan du spectacle :

Présentation de l'état des lieux à l'instant T.

D'un point de vue artistique et organisationnel, le spectacle a été une réussite. Tous les avis sont unanimes sur la qualité du spectacle. L'association peut être fière d'avoir réussi à monter et proposer un spectacle de cette envergure et de cette qualité.

D'un point de vue financier :

D'après les projections faites en amont sur les 3 prévisionnels présentés (optimiste / raisonnable / pessimiste), le pire des scénarios a été réalisé. D'un point de vue financier, l'augmentation des coûts (environ 30% de plus par rapport au prévisionnel) cumulé au manque de spectateurs (3000 pour 6000 attendus) a été fatale. Le manque de spectateurs ne s'explique pas par une seule cause mais par des multiples facteurs : prix ? localisation ? date ? heure de spectacle ? Changement de pratique ? Pré-spectacle trop tôt par rapport au spectacle ? Pas d'animation entre les deux ?

Aujourd'hui il reste des subventions à percevoir. Sur les différentes demandes l'association peut espérer récupérer 33 500€ (prévision basse).

Il reste en attente 3 subventions (2 pour le Département, Leader)

On ne peut à ce jour faire encore un bilan précis mais le déficit devrait être entre 10 000 et 25 000€ (au pire)

A noter : le régisseur, la chorégraphe et l'organisation générale par La Fabrik' ont fait une croix sur leur prestation (ils ont donc travaillé bénévolement), soit une économie de 63 000€

SACEM :

La SACEM est un organisme qui gère les droits des compositeurs. Les chansons (et musiques) du spectacle ont été normalement déclarés. Le prévisionnel avait budgétisé 2 000€. La facture reçue est de 8291€. Même si les chansons et musiques ont été composées par Gabriel, il n'est pas possible de faire baisser cette facture. L'organisme garantit les droits d'auteurs et est très stricte sur ce fait. La seule solution sera peut-être le reversement par Gabriel de ce qu'il touchera en droits d'auteur.

Il y a aussi à prévoir une dette de la Fabrik (22 000€) qui a avancé les diverses locations.
Les différents fournisseurs n'ont pas été réglés entièrement (chacun a reçu un acompte).
Le déficit du spectacle pourrait être absorbé sur l'année 2023 (subventions / actions / adhésions...)
Pour 2023 il est inenvisageable de reprendre des risques identiques.

Information / pistes de réflexions :

Aujourd'hui la Fabrik' palie financièrement à de nombreux déficits. Il devient de plus en plus difficile pour Gabriel de grader les deux casquettes : directeur de la Fabrik' et président des Avesnoiseries.
A la prochaine AG, il ne pourra donc pas reprendre la présidence des Avesnoiseries.

Une idée de fusion Avesnoiseries-Fabrik' avait été émise par Gabriel mais La Fabrik' a retiré cette proposition qui n'est plus d'actualité.

Solre Le château 2023

La commune de Solre le Château nous a contacté pour créer un « spectacle » sur la commune. La proposition serait de monter une murder « médiévale ». Le projet ne serait pas sur une murder habituelle mais plutôt de grande envergure avec de nombreux comédiens...

Quelle portance ? Comment gère-t-on le projet financièrement ? Prestation ? partage des bénéfices ?

Proposition sera faite dans le sens d'un fixe pour la création et la gestion du spectacle accompagné d'un pourcentage sur la billetterie.

L'organisation globale sera à la charge de la commune avec ses associations. Les Avesnoiseries se réservent un regard sur l'organisation (coordination) pour assurer une unité avec le spectacle.